



Conseil économique et social

Distr. générale
20 octobre 2015
Français
Original : anglais/français

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2016
25 janvier - 3 février et 16 février 2016

**Rapports quadriennaux pour la période 2011-2014
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général,
en application de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social, par les organisations
non gouvernementales dotées du statut consultatif
auprès du Conseil**

Note du Secrétaire général*

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Conseil national des femmes de Catalogne	3
2. Fondation Un portable par enfant	4
3. National Council of Women of the United States	5
4. National Native Title Council.	6
5. New York County Lawyers' Association	7
6. Niger Delta Women's Movement for Peace and Development	8
7. Nonviolent Peaceforce	10
8. Nord-Sud XXI	11
9. Nouvelle Association des femmes japonaises	12
10. Nuevos Derechos del Hombre	13

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



11. Objectif Sciences International	14
12. OceanCare	16
13. Order of St. John	17
14. Parti radical nonviolent transnational et transparti	19
15. Union nationale des associations de protection de la maternité, de l'enfance et de la famille	20

1. Conseil national des femmes de Catalogne

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

Le Conseil national des femmes de Catalogne est l'organe consultatif de l'Institut catalan de la femme qui rassemble les différentes organisations de femmes en Catalogne travaillant sur des programmes de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme.

Objectifs et mission

L'organisation répond aux demandes relatives au plan d'action du Gouvernement catalan dans le domaine des politiques en faveur des femmes, évalue leur degré de mise en œuvre et participe à l'évaluation des dispositions prises. Elle conseille également l'Institut catalan de la femme quant aux questions touchant des groupes de femmes. Elle propose des activités, des initiatives et des procédures appropriées lors des débats sur les politiques en faveur des femmes. L'organisation veille également à ce que les femmes soient mieux représentées dans des organismes gouvernementaux et lors des prises de décisions.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation était représentée dans 17 conseils et organismes consultatifs du Gouvernement catalan.

L'organisation a mené plusieurs actions. Elle a notamment procédé, en 2011, à des échanges avec tous les partis politiques de Catalogne afin d'encourager la participation politique des femmes au sein des organes électifs et à la prise de décisions. En 2012, elle a participé à l'élaboration du plan du Gouvernement catalan relatif à la sécurité et à la prise en charge des femmes victimes de violence domestique, qui vise à réduire le nombre de victimes, à assurer leur sécurité et à améliorer leur prise en charge. L'organisation a travaillé sur une motion visant à défendre les droits de la femme à décider de subir une interruption volontaire de grossesse ainsi que ses droits en matière de sexualité et de reproduction, et sur la résolution relative à la réforme de la loi organique espagnole en matière de santé sexuelle et reproductive et d'interruption volontaire de grossesse. Enfin, elle a collaboré avec le ministère catalan de la Justice pour améliorer la formation des juges sur des questions relatives à la violence sexiste.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à toutes les sessions de la Commission de la condition de la femme à New York pendant la période considérée. Elle a présenté une déclaration écrite intitulée « Difficultés rencontrées et résultats obtenus dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles ».

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a contribué, le 2 mars 2014, aux projets de consultations pour le Plan stratégique 2012-2013 de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Toutes les initiatives entreprises par l'organisation contribuent à la promotion de l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'amélioration de la santé maternelle en Catalogne.

2. Fondation Un portable par enfant

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

La Fondation Un portable par enfant a été créée pour rendre autonome les enfants les plus pauvres à travers l'éducation. Grâce à l'accès à ce type d'outil pédagogique, les enfants sont connectés entre eux, au monde et promis à un avenir radieux.

Objectifs et mission

L'organisation s'emploie à offrir à chaque enfant du monde un portable relié à un réseau. Pour réussir, les enfants doivent faire preuve de créativité et d'innovation, avoir un esprit critique et être capables de résoudre des problèmes. À cette fin, la Fondation a conçu un matériel, du contenu et des logiciels en vue d'un apprentissage collaboratif, ludique et autonome.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les objectifs du Millénaire pour le développement occupent une place fondamentale dans la mission de la Fondation, dont les projets contribuent à éliminer l'extrême pauvreté et la faim, à assurer l'éducation primaire pour tous, à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à préserver l'environnement et à mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Fondation Un portable par enfant a collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à l'élaboration et à la diffusion de contenus et d'informations pédagogiques. Elle a coopéré avec le Programme alimentaire mondial afin de recevoir et de distribuer des technologies éducatives aux écoles bénéficiant de l'aide du Programme. L'organisation a noué un partenariat avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour offrir des possibilités de formation aux réfugiés, de même qu'avec la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et la Banque islamique de développement pour fournir des technologies novatrices et offrir aux enfants du monde entier les possibilités de s'instruire.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Tous les programmes de la Fondation Un portable par enfant contribuent à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la mesure où elle œuvre pour l'éducation des enfants. L'organisation entreprend actuellement des projets à travers le monde, notamment au Rwanda, au Gabon, au Cameroun, au Mozambique, au Nicaragua, en Colombie, au Pérou, au Honduras, en Uruguay, au Nigeria, au Népal et au Paraguay. Elle a distribué plus de 3 millions d'ordinateurs portables et de tablettes aux enfants du monde entier.

3. National Council of Women of the United States

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

Le National Council of Women of the United States offre l'occasion aux organisations de femmes nationales de travailler ensemble. Il appuie énergiquement des projets de service et d'actions de plaidoyer au plan national et international.

Objectifs et mission

L'organisation a pour but de répondre aux différentes préoccupations des femmes en quête d'égalité sociale, économique et politique, tout en servant de porte-voix et de tribune pour promouvoir des idées progressistes et pour influencer sur les décisions de politique générale qui ont une incidence sur les droits de l'homme.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le National Council of Women of the United States a soutenu l'action du Conseil économique et social au moyen de ses publications et des différentes manifestations parrainées pendant la période considérée.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des représentants ont participé aux sessions de la Commission du développement social, de la Commission de la condition de la femme et de la Commission du développement durable, axées sur la santé des femmes et des filles et sur l'autonomisation financière.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a mené plusieurs projets en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a notamment fourni des suppléments

alimentaires aux femmes du Malawi, avec l'appui d'une entreprise privée, et a distribué des livres de niveau élémentaire aux enfants du Ghana et du Malawi (50 000 et 40 000 respectivement); elle a soutenu des programmes de santé et d'éducation maternelles en prenant en charge des patientes opérées de la fistule au Malawi; elle a financé une soupe populaire pour les personnes atteintes du VIH/sida en Afrique du Sud; enfin, elle a construit 80 puits au Ghana et en assure l'entretien.

4. National Native Title Council

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Le National Native Title Council est une alliance des organes représentatifs et des prestataires de services pour des questions relatives aux droits de propriété coutumiers en Australie. L'organisation est un porte-parole national pour des questions d'intérêt majeur concernant les propriétaires autochtones en Australie.

Objectifs et mission

L'organisation défend les droits des propriétaires autochtones en ce qui concerne l'accès aux ressources foncières et naturelles, les accords et le partage des bénéfices avec l'industrie extractive, de même que le droit au consentement préalable. L'organisation milite pour un système équitable en défendant les droits de propriété coutumiers des propriétaires autochtones australiens.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation facilite la participation des organisations autochtones aux forums des Nations Unies, afin d'assurer que les questions concernant les peuples autochtones soient toutes portées au cœur des débats. L'organisation milite en faveur d'une réforme du régime de propriété coutumier en Australie. Elle défend les droits des peuples autochtones dans les négociations avec l'industrie extractive. Elle a également présenté des amendements au *Native Title Act* (loi sur les droits fonciers autochtones) au Gouvernement fédéral.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants ont participé :

- À toutes les sessions de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones à New York;
- À la quatrième, cinquième et sixième session du Mécanisme d'experts des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones à Genève, Suisse, en présentant un rapport sur les peuples autochtones et le droit de participer à la prise de décisions, avec un accent sur les industries extractives (art. 3, 10, 26, 28 et 32 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones); et

- Aux préparatifs de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones à Alta, Norvège, en 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a participé à différents ateliers de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, notamment à une conférence internationale sur les peuples autochtones et les industries extractives aux Philippines, et a contribué à la rédaction de la Déclaration de Manille.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a participé à des concertations intercommunautaires, sur l'égalité et l'exploitation minière avec l'AusAid et le Conseil australien de l'industrie minière et à un projet de recherche axé sur la dimension genre des accords et sur les processus de conclusion d'accords. L'organisation participe également à la conférence annuelle sur le développement durable du Conseil australien de l'industrie minière, en fournissant des informations sur des questions concernant les peuples autochtones et l'industrie extractive.

5. New York County Lawyers' Association

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

New York County Lawyers' Association est une association d'avocats comptant environ 8000 membres.

Objectifs et mission

L'organisation s'attache essentiellement à promouvoir la bonne administration de la justice, l'état de droit et les réformes juridiques qui font progresser l'intérêt général, à renforcer le professionnalisme, l'intégrité et la compétence du barreau, et à offrir des services juridiques gratuits aux déshérités et aux personnes dans le besoin. En tant qu'organisation caritative et éducative, elle assiste 50 commissions qui s'occupent principalement de questions juridiques et législatives et de questions relevant de la politique publique. Elle administre des programmes d'assistance gratuite, au titre desquels des avocats bénévoles fournissent gracieusement des avis et conseils juridiques; organise des tribunes libres, propose des programmes de formation juridique continue et publie des rapports.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a été un membre actif du Comité des ONG pour la lutte contre la traite des êtres humains et du Comité des ONG sur la condition de la femme à New York. Elle a coparrainé deux grandes conférences sur la traite des êtres humains et deux autres sur la question de l'immigration des mineurs. Elle a organisé

des forums et des programmes de formation juridique continue, notamment sur le thème « Sex Trafficking in New York City: Identifying Victims in the Court System and Practice Areas » et sur « Immigrant Youth in Family Court: A Discussion with Lawyers and Judges on Special Immigrant Juvenile Status ». Elle a en outre organisé des programmes pour les élèves du lycée afin de les sensibiliser aux droits de l'homme, et a publié la troisième édition du manuel juridique destiné aux jeunes de la ville de New York, qui comprenait un nouveau chapitre sur la traite.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme de 2011 à 2014. Elle a participé, le 13 mai 2013, à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes, et au lancement interactif du Rapport mondial de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur la traite des personnes le 24 novembre 2014. L'organisation a en outre participé à l'examen régional de la Commission économique pour l'Europe, tenu à Genève en Suisse, du 3 au 5 novembre 2014.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

New York County Lawyers' Association a participé à des programmes et a aidé à l'organisation d'événements auxquels ont pris part des représentants des organismes des Nations Unies tels que l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). En 2014, l'organisation a aidé à la diffusion de rapports à l'instar du Rapport mondial sur la traite des personnes publié par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

New York County Lawyers' Association a régulièrement organisé des forums sur des questions telles que la lutte contre la violence à l'égard des femmes, l'élimination de la traite des femmes et des filles, la sensibilisation des élèves du lycée aux droits des femmes et l'amélioration des qualifications professionnelles des femmes au sein de la profession juridique. Les représentants de l'organisation ont été actifs pendant la 58e session de la Commission de la condition de la femme dont le thème portait sur les défis et les progrès accomplis pour les femmes et les filles dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et a appuyé les efforts visant à inclure un objectif distinct pour les femmes dans le programme de développement pour l'après-2015.

6. Niger Delta Women's Movement for Peace and Development

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Niger Delta Women's Movement for Peace and Development a été créée par un groupe de femmes à Lagos au Nigéria. Elles ont invité les femmes de tous les

États du delta du Niger à lutter pour l'émancipation des femmes rurales. L'organisation travaille dans des zones rurales bien précises de la région du delta du Niger, en collaboration avec des organisations partenaires en Afrique et ailleurs.

Objectifs et mission

L'organisation s'emploie à promouvoir une paix durable ainsi que les droits des femmes dans le delta du Niger, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes, la médiation en cas de conflit, la consolidation de la paix, les questions en matière de genre et de changements climatiques, l'éducation des jeunes filles, les impératifs écologiques, la prévention du VIH/sida, les soins destinés aux orphelins et aux enfants.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a contribué à des réflexions mondiales sur le genre, les changements climatiques et l'environnement, les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015. Elle continuera de partager les cas du delta du Niger avec le monde dans l'espoir de renforcer la sensibilisation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants ont participé aux réunions suivantes :

- Toutes les sessions de la Commission de la condition de la femme à New York;
- L'Assemblée générale des Nations Unies en 2013 et 2014;
- Le deuxième forum politique de haut niveau sur le développement durable organisé par le Conseil économique et social en 2014;
- La Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2013; et
- La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) à Rio de Janeiro et Brésil, du 20 au 22 juin 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation travaille en partenariat avec des entités des Nations Unies à tous les niveaux. Elle participe au grand groupe des femmes du Programme des Nations Unies pour l'environnement et le coordonne. Elle a collaboré avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) afin de porter la voix des communautés locales à la Conférence Rio +20. Elle a également pris part aux processus du cadre de développement pour l'après-2015 avec les membres du groupe de haut niveau des Nations Unies au Libéria, en Indonésie, au Liban et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En collaboration avec l'Action mondiale contre la pauvreté et la Campagne Objectifs du Millénaire, l'organisation a participé aux manifestations annuelles de l'Initiative « Debout contre la pauvreté » pour mieux sensibiliser sur les objectifs du Millénaire pour le développement et l'échéance de 2015.

7. Nonviolent Peaceforce

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

Nonviolent Peaceforce s'emploie à promouvoir et à faire respecter la protection des civils non armés afin de réduire la violence, protéger les civils lors des conflits violents, aider à faire avancer les processus de paix et renforcer les dispositifs de consolidation de la paix au plan local. L'organisation mène des projets aux Philippines, au Soudan du Sud et au Myanmar.

Objectifs et mission

L'organisation vise à créer un cadre pour la promotion d'une paix durable, à protéger les civils, en particulier les personnes vulnérables à cause des conflits, à élaborer et à promouvoir des mesures théoriques et pratiques en matière de protection des civils non armés pour que les décideurs et les institutions publiques puissent s'en inspirer, et à mettre en place, grâce à des activités et des formations régionales, un groupe de professionnels capables de participer aux efforts des équipes de protection.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a fourni des informations aux entités des Nations Unies, notamment au Département des opérations de maintien de la paix, au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à la Commission de la condition de la femme, aux forums de haut niveau sur la culture de la paix, aux réunions d'information de haut niveau sur l'élargissement du concept de maintien de la paix et à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la médiation.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a également coopéré au Soudan du Sud avec la Mission des Nations Unies au Soudan, l'UNICEF, le HRC, le PNUD, l'Organisation internationale pour les migrations et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. L'organisation a fourni des conseils au Bureau d'appui à la consolidation de la paix et travaille avec l'Institut des Nations Unies pour la

formation et la recherche afin d'élaborer un programme de formation en ligne sur la protection des civils non armés.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La sécurité et la stabilité sont deux conditions sine qua non de la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Nonviolent Peaceforce, en partenariat avec des organisations de la société civile locales, protège les civils et prévient la violence, de sorte que les objectifs du Millénaire pour le développement puissent être mieux réalisés.

8. Nord-Sud XXI

Statut consultatif spécial : 1995

Introduction

Nord-Sud XXI a été créée en 1989 par des personnes partageant la vision d'une lutte commune menée par les pays du Nord et du Sud contre les inégalités au XXI^e siècle.

Objectifs et mission

Nord-Sud XXI s'efforce de promouvoir une compréhension interculturelle et les droits de l'homme à travers un dialogue et une coopération interculturels. L'organisation propose un cadre de réflexion sur les nouveaux défis mondiaux et cible des actions collectives au profit des populations les plus défavorisées, au-delà des frontières culturelles.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Nord-Sud XXI conseille les États Membres et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. L'organisation a présenté des déclarations orales et écrites aux forums organisés par les organes subsidiaires du Conseil économique et social, notamment le Conseil des droits de l'homme. Elle organise, seule ou en collaboration avec d'autres ONG ayant la même vision qu'elle, des réunions-débats sur des questions relatives au programme du Conseil des droits de l'homme.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation participe aux manifestations parrainées par les Nations Unies à Genève. Elle a fait les interventions suivantes :

- Une intervention orale pendant la quinzième session spéciale du Conseil des droits de l'homme en Libye, le 25 février 2011;
- Deux interventions orales (en octobre 2011) au Forum social 2011 du Conseil des droits de l'homme, portant sur la promotion et la réalisation effective du

droit au développement, à la faveur des commémorations du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement;

- Trois déclarations écrites communes pendant la dix-neuvième session ordinaire du Conseil des droits de l’homme, portant sur la situation en République d’Iraq, de février à mars 2012; et
- Plusieurs interventions orales pendant la vingt-deuxième session ordinaire du Conseil des droits de l’homme, de février à mars 2013.

En septembre 2014, Nord-Sud XXI a coorganisé trois séances d’information à l’intention des ONG pendant la vingt-septième session ordinaire du Conseil des droits de l’homme, en septembre 2014. Par ailleurs, elle participe régulièrement à la Conférence internationale du Travail et à l’Assemblée mondiale de la Santé.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.

9. Nouvelle Association des femmes japonaises

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

La Nouvelle Association des femmes japonaises a été créée en 1962 à l’appel de 32 éminentes écrivaines, de militantes des droits des femmes, d’artistes et d’actrices.

Objectifs et mission

L’organisation s’attèle à protéger la vie des femmes et des enfants du danger de la guerre nucléaire; s’oppose à la résurgence du militarisme; œuvre pour de meilleures conditions de vie et pour une amélioration des droits des femmes et du bien-être des enfants; se bat pour une véritable indépendance nationale, la démocratie et l’émancipation des femmes; et travaille de concert avec les femmes à travers le monde pour instaurer une paix durable.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Entre 2011 et 2014, l’organisation s’est concentrée sur l’examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d’action de Beijing. L’organisation a prié le gouvernement et les parlementaires d’accélérer la mise en œuvre des recommandations du Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes. Elle a présenté des déclarations écrites à la Commission de la condition de la femme et à d’autres entités des Nations Unies. L’organisation a par ailleurs prié le

gouvernement et les municipalités d'intégrer pleinement la question du genre et des droits de l'homme dans leurs efforts de reconstruction et de prévention des catastrophes.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux cinquante-cinquième, cinquante-septième et cinquante-huitième sessions de la Commission de la condition de la femme à New York et y a présenté des déclarations écrites. Elle a parrainé le 4 mars 2013 une manifestation parallèle sur la violence sexuelle en situation de conflits armés ou en cas de présence militaire. En 2011, l'organisation a présenté à la Commission de la condition de la femme un rapport sur les recommandations spécifiques contenues dans les observations finales de la Commission en 2009. L'organisation a participé, en tant que membre de la délégation du Conseil japonais contre les bombes A et H (Gensuikyo), à la première session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2015, tenue le 11 avril 2012 à Vienne, qui a présenté 1 548 000 signatures en faveur d'une convention internationale interdisant les armes nucléaires. L'organisation a fourni des informations sur la situation des droits de l'homme au Japon à la quatorzième session de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, qui s'est tenue du 22 octobre au 5 novembre 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a participé, en qualité de membre sympathisant, aux travaux et activités du Comité national japonais de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a axé son action sur la formation de ses membres et du public aux objectifs du Millénaire pour le développement et sur l'élaboration d'un nouveau programme de développement à travers ses publications et son site Internet.

10. Nuevos Derechos del Hombre

Statut consultatif général : 1995

Introduction

L'organisation Nuevos Derechos del Hombre est basée en Argentine et a des bureaux partenaires en France, au Cameroun, en Italie et au Liban.

Objectifs et mission

L'organisation s'emploie à promouvoir les droits de l'homme et le droit humanitaire.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Nuevos Derechos del Hombre a organisé des séminaires en rapport avec des traités des Nations Unies, portant sur :

- Les droits de l'enfant (avril 2011, à Buenos Aires);
- Les activités du Comité des droits de l'homme (décembre 2012, à Buenos Aires);
- Le traitement humain des détenus dans les centres de détention (en juillet 2013, à Rosario); et
- Les droits du Millénaire au développement (mai 2014, à Buenos Aires).

L'organisation a joué un rôle actif dans les décisions et activités du Conseil des droits de l'homme et a régulièrement contribué aux rapports de pays du Conseil sur la situation des droits de l'homme. Elle est en contact permanent avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme, Amnesty International, la Commission internationale de juristes et des ONG de défense des droits de l'homme dans le monde.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions des Nations Unies à Genève, notamment celles du Conseil des droits de l'homme et de ses Comités, pour lesquelles elle a préparé des rapports. Elle a également pris part aux réunions du Comité des droits de l'homme et a visité le Bureau des droits de l'homme à New York en mars 2011, 2012, 2013 et 2014.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a soutenu l'enseignement des droits de l'homme et les initiatives des Nations Unies dans des universités argentines.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a publié et diffusé des rapports, y compris celui sur l'opposition à la peine de mort. Elle commémore la Journée des droits de l'homme et décerne un prix littéraire dans le domaine des droits de l'homme le 10 décembre de chaque année, à Paris en France. Elle soutient également l'accord du Conseil de sécurité avec le Gouvernement libanais pour la création d'un tribunal international pour enquêter sur les attaques terroristes.

11. Objectif sciences international

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Objectif sciences international (OSI) mène des recherches participatives en matière d'éducation dans le domaine des sciences et dans la recherche de solutions de développement durable. L'organisation mène des activités en Suisse, en France, en Russie, au Canada, au Japon, en République démocratique du Congo, dans les

îles du Pacifique, au Maroc, en Italie, en Islande, au Kirghizstan, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, aux États-Unis d'Amérique, en Équateur, en Chine, en Belgique, au Portugal et au Kazakhstan.

Objectifs et mission

L'OSI organise des réunions et formations d'enseignants en sciences ainsi que des camps scientifiques sur différents sujets tels que la biodiversité, l'électronique, l'astronomie, l'archéologie, la géologie, les mathématiques, l'ingénierie, la pharmacologie, l'ethnobotanique, l'alimentation et l'eau.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'OSI a participé aux réunions suivantes :

- La Convention annuelle des ONG à Genève;
- La Conférence internationale annuelle sur les droits de la nature à Genève, en décembre 2014;
- L'Atelier international annuel sur la pédagogie de projets scientifiques solidaires pour relever les défis de l'éducation inclusive, organisé à Genève; et
- L'Atelier international annuel sur les technologies intermédiaires de pointe comme solutions les plus appropriées au développement durable, organisé à Genève.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'OSI a participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) à Rio de Janeiro, au Brésil, du 20 au 22 juin 2012, ainsi qu'à la session du Conseil économique et social organisée à Genève, en 2013. Elle y a présenté un exposé.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'OSI a invité l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Bureau international d'éducation à l'atelier sur l'éducation inclusive qu'elle a organisé à Genève, en Suisse. L'organisation a travaillé avec des membres de différents bureaux des Nations Unies afin de les faire participer à la Conférence annuelle sur les droits de la nature. OSI a collaboré à l'organisation de ses manifestations avec le bureau de liaison des ONG de Genève.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'OSI a lancé de nouvelles recherches participatives en invitant davantage de volontaires à travailler sur des thématiques en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la biodiversité, l'eau, la santé, le dialogue entre les peuples.

12. OceanCare

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

OceanCare est une organisation internationale, non gouvernementale, de recherche à but non lucratif, de plaidoyer et d'éducation qui œuvre en faveur de la protection de la flore et de la faune des océans.

Objectifs et mission

OceanCare s'attache à apporter des améliorations durables au bien-être de chaque animal, aux écosystèmes et aux espèces. L'organisation associe la recherche, les projets de conservation et l'éducation dans cinq principaux domaines, à savoir la pollution des océans (bruits et débris marins), la pêche industrielle, l'acidification des océans, la chasse aux mammifères marins et le tourisme respectueux de la faune et de la flore.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

OceanCare mène des projets de recherche et de conservation et apporte des informations techniques aux processus en vigueur en Amérique du Nord, centrale et latine ainsi qu'en Europe et en Afrique. L'organisation participe à des réunions intergouvernementales, notamment à celles de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, de la Commission européenne et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)/du Comité des pêches et de la Commission baleinière internationale.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

OceanCare a participé aux réunions suivantes :

- La rencontre du Comité scientifique de l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la mer Méditerranée et de la zone Atlantique voisine, tenue dans la Principauté de Monaco en mars 2011;
- La dix-septième réunion du Conseil scientifique de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, organisée à Bergen, en Norvège, en novembre 2011;
- La rencontre du Groupe de travail spécial plénier de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue à New York en avril 2012;
- La rencontre du Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, tenue à New York en mai 2012; et

- La quatorzième session du Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, en juin 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

OceanCare fait régulièrement part de ses observations à l'Assemblée générale des Nations Unies en ce qui concerne ses activités. OceanCare est une organisation partenaire de l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la mer Méditerranée et de la zone Atlantique voisine. Elle assume la co-présidence du groupe de travail conjoint Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la mer Méditerranée et de la zone Atlantique voisine/Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique et de la mer du Nord/Convention sur la conservation des espèces migratrices portant sur la pollution acoustique, et fournit des documents pédagogiques multilingues ainsi que des données de recherche aux programmes relatifs à l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la mer Méditerranée et de la zone Atlantique voisine.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

OceanCare a mis en œuvre de nombreux programmes en vue de la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement n° 7, notamment :

- Le contrôle des pêches et les programmes de sensibilisation à la conservation des dauphins communs et des grands dauphins, des dauphins de l'Amazone et du lamantin d'Afrique de l'Ouest;
- Des programmes de recherche et de conservation ayant une incidence sur la pollution acoustique des océans, la pollution par des débris et les interactions avec les pêcheries;
- Le soutien au contrôle des zones de mise bas du phoque moine de Méditerranée et à la sensibilisation des communautés locales/pêcheurs (en Mauritanie);
- Le soutien à l'achat de l'île des Lions de mer dans l'archipel des Malouines, en tant que réserve naturelle (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord); et
- Le soutien au plaidoyer en faveur de la protection des lions de mer contre les bruits d'origine humaine (en Australie).

13. Order of St. John

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

Order of St. John, également connu sous le nom de St John International, est un ordre royal de chevalerie créé comme tel en vertu d'une charte royale de la Reine Victoria en 1888. Basé à Londres, l'Ordre est présent dans les pays du Commonwealth, aux États-Unis, à Hong Kong et en République d'Irlande. Il

compte environ 25 000 membres et supervise notamment le St. John Ambulance et l'hôpital ophtalmologique Saint-Jean de Jérusalem.

Objectifs et mission

L'ordre s'attache à prévenir et à atténuer les maladies et blessures, et à améliorer la santé et le bien-être des peuples à travers le monde.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'hôpital ophtalmologique Saint-Jean de Jérusalem a pris en charge 456 603 malades dans les territoires occupés de Palestine; 18 742 opérations importantes ont été réalisées au cours de la période considérée; 68 065 malades ont été soignés dans 14 cliniques ophtalmologiques en Afrique du Sud, et 44 502 lunettes ont été remises aux malades.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'hôpital ophtalmologique Saint-Jean de Jérusalem et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine collaborent ensemble depuis 1986. Ils ont lancé tous les deux un programme de dépistage de la rétinopathie diabétique. Le programme est axé sur le traitement et la prise en charge de la rétinopathie diabétique chez les patients de la Cisjordanie, y compris les réfugiés des districts du sud de la Cisjordanie. La formation, la sensibilisation et le renforcement des capacités sont également des composantes clés de ce programme. 26 700 personnes ont fait l'objet de dépistages et plus de 6 500 ont été soignées. L'Organisation mondiale de la Santé a également soutenu le service de transfusion de l'hôpital St. John Ambulance en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Order of St. John en Afrique du Sud et au Kenya a déployé des efforts importants pour mettre en place des programmes de réduction de l'extrême pauvreté avec des formations et des projets spécifiques, à l'instar des jardins destinés à une agriculture durable à Johannesburg en Afrique du Sud. Les organisations St. John ont reçu des financements pour des interventions en matière de santé chez les mères et les nouveau-nés en vue d'inciter les femmes enceintes à recourir aux services de santé, d'assurer une meilleure sécurité lors des accouchements et d'améliorer la prise en charge des nouveau-nés au niveau communautaire. Ce projet bénéficiera à plus de 12 000 femmes enceintes et jeunes mères avec leurs nouveau-nés. Order of St. John au Malawi et en Afrique du Sud a amélioré les soins de santé primaires en formant 4 285 personnes, en touchant 60 930 personnes et en vaccinant 32 353.

14. Parti radical nonviolent transnational et transparti

Statut consultatif spécial : 1995

Introduction

Parti radical nonviolent transnational et transparti est né de l'évolution d'une organisation politique internationale à caractère non violent, fondée en 1955. C'est une organisation ouverte à tous, indépendamment de l'orientation politique. Elle comprend des citoyens ordinaires ainsi que des élus de parlements et de gouvernements de différents pays, ayant des affiliations politiques différentes.

Objectifs et mission

L'organisation œuvre en faveur de la mise en œuvre complète des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, d'un moratoire universel sur les exécutions capitales, d'une interdiction des mutilations génitales féminines et des mariages forcés, d'une nouvelle évaluation des politiques internationales existantes en matière de lutte contre la drogue en réformant les Conventions des Nations Unies contre le trafic de stupéfiants; ainsi des droits des autochtones et des droits linguistiques.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

De 2011 à 2014, l'organisation Parti radical nonviolent transnational et transparti a coorganisé des missions en Afrique pour apporter son soutien à la résolution de l'Assemblée générale sur un moratoire universel sur les exécutions capitales. En 2012, l'organisation a contribué au lancement d'une campagne internationale en faveur d'une résolution de l'Assemblée générale interdisant les mutilations génitales. Elle a organisé des conférences régionales dans plusieurs capitales africaines et a activement participé aux sommets de l'Union africaine pour s'assurer du consensus sur la résolution. L'organisation a également pris part au groupe de pilotage de la réforme des organismes des Nations Unies qui défendent les droits de l'homme. Elle a par ailleurs assisté aux sessions de l'Assemblée des États parties à la Cour pénale internationale. En 2014, elle a lancé une campagne visant à codifier le « droit à l'information » au Parlement européen et à la Commission européenne. L'organisation a participé aux activités des comités d'organisations non gouvernementales à New York et à Vienne en Autriche. Il s'agit notamment de la Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale, de la Coalition des ONG pour une seconde langue internationale cofondée par l'organisation et le Comité d'ONG sur les droits de l'homme.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

- Les débats de haut niveau du Conseil économique et social;
- L'Instance permanente sur les questions autochtones;

- Le Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban;
- Plusieurs sessions du Conseil des droits de l'homme;
- Les sessions de l'Assemblée des États parties à la Cour pénale internationale; et
- Les treizième, seizième et vingtième réunions du groupe de travail sur l'examen périodique universel; elle y a prononcé des allocutions sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris les droits des femmes, enfants et peuples autochtones.

Elle a accueilli et organisé conjointement des réunions d'information sur les défenseurs des droits de l'homme, les conflits en cours, les questions des minorités, la liberté de religion et de conviction et la liberté d'expression.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a coopéré avec des institutions spécialisées des Nations Unies sur la promotion des droits des enfants et des femmes, et avec des représentants de la Troisième Commission de l'Assemblée générale sur l'élaboration, la présentation et l'adoption des résolutions interdisant les mutilations génitales féminines, adoptées en 2012 et 2014.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Pendant une campagne internationale visant à interdire les mutilations génitales féminines, l'organisation a organisé des activités axées sur le droit à la santé, en coopération avec l'organisation No Peace Without Justice. Elle a également organisé plusieurs manifestations en Europe et en Afrique.

15. Union nationale des associations de protection de la maternité, de l'enfance et de la famille

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

L'Union nationale des associations de protection de la maternité, de l'enfance et de la famille représente environ 5 000 associations de protection de la maternité, de l'enfance et de la famille au Brésil et s'attache à promouvoir les soins de santé maternelle et infantile et l'alphabétisation des femmes.

Objectifs et mission

L'organisation s'emploie à promouvoir des partenariats entre ses organisations affiliées locales et les autorités locales afin d'élaborer des politiques, programmes et projets publics en matière de promotion et de protection sociale visant à améliorer le bien-être des familles et de soutenir des initiatives génératrices de revenus.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a participé à des initiatives axées sur les objectifs du Millénaire pour le développement et sur des échanges en vue de la réalisation du programme de développement pour l'après-2015. Elle a par ailleurs traduit des documents importants des Nations Unies en portugais et a diffusé des politiques, programmes et projets sur les objectifs du Millénaire pour le développement à ses organisations affiliées et aux autorités locales.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

- Les cinquantième et cinquante-deuxième sessions de la Commission du développement social, organisées en février 2012 et 2014 à New York;
- Le débat de haut niveau du Conseil économique et social, organisé en juillet 2011, 2013 et 2014 à Genève et à New York; et
- La quarante-neuvième, cinquante-et-unième, cinquante-cinquième et cinquante-septième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à New York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation coopère avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Comité des ONG sur l'éducation pour tous et l'Organisation mondiale de la Santé dans le cadre du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation participe aux sommets mondiaux de la famille axés sur les objectifs du Millénaire pour le développement dont elle est par ailleurs la coorganisatrice et promotrice. Il s'agit notamment du Sommet mondial de la famille +7, tenu en décembre 2011 à Abou Dhabi aux Émirats arabes unis; du Sommet mondial de la famille +8, tenu en décembre 2012 aux Chutes d'Iguaçu au Brésil; et du Sommet mondial de la famille +9 tenu en décembre 2013 à Berlin en Allemagne.
